

Annie Gauthier

De: Lavoie, Jean [Jean.Lavoie@mittalsteel.com]
Envoyé: 8 février 2007 13:09
À: Annie Gauthier
Objet: TR: Dossier MITTAL-entreposage définitif des poussières Contrecoeur

-----Message d'origine-----

De : Isabelle Laporte [mailto:il@c-consult-concert.qc.ca]
Envoyé : 6 décembre, 2006 12:16
À : Lavoie, Jean
Objet : TR: Dossier MITTAL-entreposage définitif des poussières Contrecoeur

Bonjour monsieur Lavoie,

Je vous transmets des commentaires reçus ce matin d'un résidant de Contrecoeur.

Nous en tiendrons compte dans nos documents (chapitre de l'ÉIE et rapport interne).

Dans quelle mesure voulez-vous y répondre ?

Salutations.

Isabelle Laporte
Coordonnatrice de projets
Centre de consultation et de concertation
Tél. (514) 376-3328 Télécop. (514) 376-0876
il@c-consult-concert.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : [REDACTED]
Envoyé : 6 décembre 2006 11:27
À : il@c-consult-concert.qc.ca; dansereaus@ville.contrecoeur.qc.ca
Objet : Dossier MITTAL-entreposage définitif des poussières Contrecoeur

Mme Laporte

Comme convenu lors de notre conversation téléphonique d'hier voici, ci-après, mes commentaires vs le projet sous rubrique.

D'abord, je dois souligner le professionnalisme démontré par les présentateurs lors de la soirée d'information (et de consultation) du 28 novembre dernier à Contrecoeur.

POURQUOI LE DÉLAI POUR ÉMETTRE MES COMMENTAIRES:

Tout simplement parce qu'il est trop souvent facile de dire NON à tout projet de cette nature, sans même avoir réfléchi à tous les tenants et aboutissants.

J'ai assisté à la rencontre pour recueillir le plus d'information possible, ce que les présentateurs ont su satisfaire.

MON OPINION

Dans un premier jet, répondre NON,

DEVANT

La mauvaise réputation de l'industrie de l'acier à travers le monde.

La grande distance de laquelle est dirigée cette entreprise (Contrecoeur ne doit pas peser lourd pour la famille Mittal, des Indous, qui dirigent à partir de l'Angleterre.

Le vécu de mauvaises expériences à Contrecoeur, tel que signalé par une citoyenne participante à la rencontre.

Ce que moi, nouveau citoyen de Contrecoeur, constate à chaque fois que je reviens dans ma ville, en longeant le site des installations, que ce soit via la 132 ou la montée POMME D'OR. On y constate un tel délabrement (ensemble de bâtiments rouillés) qui me

fait plutôt penser à une installation en instance de fermeture (en sursis) qu'à une ayant encore beaucoup d'années d'opérations devant elle. Il y a, à ce moment, contradictions avec les affirmations de M. Fraser.

Il me semble qu'une rangée d'arbres, tels que des peupliers, pourrait faire écran aux laideurs (peut-être incontournables ?????) de telles installations. Peut-on en conclure que l'entreprise n'a que très peu d'égard au regard de la population de Contrecoeur et des environs.

L'insistance à rappeler que l'usine emploi 1800 personnes. Permettez moi de rappeler qu'il y a environ 5000 habitants à Contrecoeur. Alors, si on enlève les conjoints, les enfants, les retraités...., on peut conclure que la majorité du personnel de l'usine n'est pas de Contrecoeur.

Le fait que Contrecoeur fait sa part, déjà, par l'extrême pollution visuelle qu'elle subit, sur un site qui aurait pu, n'aurait été de la décision de nos gouvernements de l'y installer il y a près de 50 ans, un site riverin du fleuve on ne peut plus bucolique.

Advenant la fermeture de l'usine ce qui, je crois, est à envisager dans le contexte actuel de mondialisation, les poussières seront additionnelles aux installations que nous aurons alors à disposer.

Par contre, dire OUI ;

si les mesures prises assurent un minimum de précautions avalisées par les instances gouvernementales en matière d'environnement.

si on prend les moyens pour diminuer les risques à la source (pourquoi permettre que les ''batteries'' ne soient pas retirées des autos avant leur ''écrasage'' chez les recycleurs - ré: plomb qui serait la principale cause de pollution par les poussières).

devant le fait, indéniable, que pour le moment Mittal est un apport économique important pour la ville et la région (j'espère, par ailleurs, que l'apport en taxes municipales est à la hauteur des inconvénients subis).

POUR TERMINER

D'après moi, le type d'activités tel qu' opérées par Mittal subira de plus en plus de pressions de la part de la population, surtout des nouveaux arrivants que veut attirer la ville de Contrecoeur. Aussi, au fil des ans, j'ai pu constater que le renouveau des banlieues et campagnes de la rive-sud de Montréal (il en est de même partout

ailleurs) est maintenant rendu à des endroits comme Contrecoeur. À titre d'exemple, il y a d'abord eu Longueuil, ensuite Boucherville, Varennes a suivi ainsi que Verchères. On y remarque que les ''villages'' se veulent de plus en plus ''coquets'' et agréables à vivre (petites boutiques, restos, parcs etc...).

Contrecoeur et Mittal devraient se préparer à cet incontournable.

Veillez noter que je ferai part de ces commentaires à notre mairesse, Mme Dansereau.

Je vous remercie de m'avoir donné l'opportunité d'exprimer mon opinion.


Contrecoeur

Le contenu du présent courriel (y compris toute pièce jointe) est réservé à l'usage exclusif des destinataires prévus et peut contenir de l'information confidentielle et privée appartenant à Mittal Canada Inc. L'examen ou l'utilisation par d'autres personnes que les destinataires prévus, ou la reproduction, le transfert ou la diffusion du contenu partiel ou total du présent message, n'est autorisé qu'avec le consentement de Mittal Canada Inc. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez le supprimer et, si possible, en aviser l'expéditeur; votre collaboration à cet égard sera très appréciée. Même si l'expéditeur prend les mesures nécessaires pour protéger son réseau informatique de tout virus, il ne peut garantir que ce courriel soit exempt de virus et ne peut être tenu responsable des dommages résultant de la transmission d'un virus.

This e-mail (including any attachments) is intended for the sole use of the intended recipient/s and may contain material that is confidential and private to Mittal Canada Inc. Any review or reliance by others than the intended recipients or copying or distribution or forwarding of any or all of the contents in this message is only authorized with the consent of Mittal Canada Inc. If you are not the intended recipient, please delete this e-mail and contact the sender, if possible; your cooperation in this regard is very much appreciated. Although the sender endeavours to maintain a computer virus free network, the sender does not warrant that this transmission is virus-free and will not be liable for any damages resulting from any virus transmitted.

Annie Gauthier

De: Lavoie, Jean [Jean.Lavoie@mittalsteel.com]
Envoyé: 18 décembre 2006 11:45
À: Annie Gauthier
Objet: TR: Votre courriel à Mme Laporte - Dossier Entreposage définitif des poussières - Mittal Canada

> -----Message d'origine-----

> De : Lavoie, Jean
> Envoyé : 13 décembre, 2006 18:40
> À : ██████████
> Cc : Isabelle Laporte (E-mail); 'dansereaus@ville.contrecoeur.qc.ca';
> Fraser, Denis
> Objet : Votre courriel à Mme Laporte - Dossier Entreposage
> définitif des poussières - Mittal Canada

> Bonjour M. ██████████,
> Pardonnez moi le retard à vous répondre; je voulais prendre le temps
> de préparer une réponse adéquate à votre courriel.

> Je vous remercie d'abord pour les félicitations concernant la
> présentation. Nous avons travaillé fort sur ce dossier afin que la
> présentation soit la plus claire possible et puisse répondre à toutes
> les questions que les citoyens sont en droit de se poser.

> Je vais essayer de répondre aux commentaires que vous avez exprimé
> dans votre courriel.

> Direction de l'entreprise
> En ce qui concerne le fait que la compagnie fasse partie d'un holding
> dirigé à partir de l'Angleterre. Comme vous, M. ██████████, j'aurais
> préféré que la compagnie pour laquelle je travaille depuis 22 ans
> reste propriété québécoise. Par contre, on doit aussi considérer les
> avantages à faire partie d'un grand groupe. Laissez moi vous donner
> un exemple éloquent de ces avantages : notre usine de réduction - qui
> produit des boulettes pour l'aciérie - est un des plus importants
> consommateurs de gaz naturel du Québec. Lorsque les prix du gaz
> naturel ont quadruplé dans les dernières années, nous avons pu
> approvisionner notre aciérie avec des boulettes provenant d'un pays où
> le coût du gaz était resté bas, ce qui nous a permis d'éviter une
> situation financière qui aurait pu être catastrophique. Je me permets
> aussi de citer les réductions de coûts basés sur le des volumes
> d'achat plus grands.

> Expérience passée
> Les faits mentionnés par la citoyenne de Contrecoeur, lors de la
> présentation, se sont produits dans les années 1980; ils concernaient
> nos effluents et principalement les rejets de graisse au fleuve. En
> 1990, la compagnie a démarré son programme d'assainissement des eaux
> qui a permis - comme je le mentionnais lors de la présentation - de
> réduire de près de 97% la toxicité de nos rejets. Cette réduction est
> due aux réductions d'huile et graisse et de fer dans notre effluent.
> Le programme d'assainissement a permis de construire une nouvelle
> lagune qui permet de nettoyer nos eaux avant qu'elles soient rejetées.
> Il n'y a pas eu, depuis, de telles pertes de graisse et je conviens
> avec cette dame que ce n'était pas acceptable. Ce problème a été
> réglé.

> État des bâtiments
> Lorsque l'on travaille depuis longtemps au même endroit, on en vient à

> ne plus remarquer l'aspect des choses. En tant que nouveau citoyen,
> vous nous soulignez - et vous n'avez pas tort - l'aspect extérieur de
> nos installations. Il est malheureux que notre usine la moins
> "esthétique" - l'usine de réduction sur la Montée de la Pomme d'Or -
> soit celle qui soit le plus visible. Il faut croire que lorsqu'elle
> fut construite dans les années 1970, ça ne faisait pas partie des
> critères pour sa localisation. C'est malheureux car nos trois usines
> les plus "présentables" ne sont pas visibles de la route. Cependant,
> je dois vous souligner que des efforts ont été faits. En face de
> l'usine de réduction, un talus végété a été aménagé et des arbres
> plantés; ces travaux ont été faits, il y a déjà quelques années. Mais
> vous serez d'accord avec moi que cacher de telles structures relève de
> l'impossible. Un aménagement paysager a aussi été mis en place à
> notre entrée principale. Nous nous efforçons également de conserver,
> dans la mesure du possible, les boisés se trouvant sur notre terrain.
> Tout le sud de la propriété est recouvert de forêt ainsi qu'une bonne
> section entre notre entrée principale et la voie ferrée.
> La direction est sensible à cet aspect, mais on ne doit pas oublier
> que de tels bâtiments ne gagneront jamais de prix d'architecture !

> Bénéfices pour Contrecoeur

> Vous me reprochez d'insister sur les 1800 emplois que procurent la
> compagnie, mais laissez moi tout de même ajouter que près de 40% des
> taxes municipales sont payées par l'industrie ce qui permet d'offrir
> aux citoyens des services que ne pourrait se payer une ville de même
> taille sans augmenter le compte de taxes. La compagnie a aussi
> participé à la construction de certaines infrastructures municipales.
> Un petit fait récent, lors de la dernière campagne de Centraide les
> employés ont contribué pour près de 130,000\$ auxquels la compagnie a
> ajouté 30,000\$. Certaines personnes de la Municipalité et de la
> région vont sûrement en bénéficier. C'est une retombée indirecte de
> la présence de Mittal Canada qu'on oublie quelquefois de se rappeler.
> En ce qui concerne la mondialisation et le danger de fermeture, je
> peux vous affirmer que l'entreprise fait tous les efforts pour réduire
> ses coûts et être ainsi en mesure de compétitionner avec la concurrence.
> À cet égard, il y a avantage à faire partie d'un grand groupe pour
> être en mesure de le faire efficacement.

> Projet de dépôt définitif

> Croyez qu'en ce qui concerne le plomb, l'industrie fait des efforts
> pour réduire à la source le problème. Tous les fournisseurs de
> carcasses automobiles doivent retirer les batteries, ce qui est la
> principale source de plomb dans un véhicule. Les autres applications
> où du plomb est utilisé sont moins faciles à gérer : pesées de roues,
> soudage, contre-poids de volant, etc... Dans le procédé de
> déchiquetage, les métaux sont séparés magnétiquement et la grande
> majorité des métaux non-magnétiques (dont le plomb) sont retirés et
> commercialisés.

> Je crois comprendre que malgré vos réticences, vous considérez que le
> projet sera géré adéquatement et que vous ne vous opposez pas à sa
> réalisation. Votre démarche est rationnelle et vos conclusions
> rejoignent le fait "qu'en environnement, il n'y a pas de solution
> simple, que des choix intelligents".

> Nous sommes conscients que les citoyens sont de plus en plus exigeants
> envers les entreprises mais je crois qu'ils acceptent, comme vous, de
> co-habiter avec des entreprises faisant des efforts pour réduire leurs
> impacts environnementaux dans une volonté d'amélioration continue .

> J'apprécie que vous nous ayez fait parvenir vos commentaires.

> Jean Lavoie, ing., M. Env.
> Directeur Environnement,
> Mittal Canada Inc.,
> 3900, Route des Aciéries,

> Contrecoeur (Québec), J0L 1C0,
> Canada
> 450-392-3301
> 450-392-3568 (Télécopieur)
>
>

Le contenu du présent courriel (y compris toute pièce jointe) est réservé à l'usage exclusif des destinataires prévus et peut contenir de l'information confidentielle et privée appartenant à Mittal Canada Inc. L'examen ou l'utilisation par d'autres personnes que les destinataires prévus, ou la reproduction, le transfert ou la diffusion du contenu partiel ou total du présent message, n'est autorisé qu'avec le consentement de Mittal Canada Inc. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez le supprimer et, si possible, en aviser l'expéditeur; votre collaboration à cet égard sera très appréciée. Même si l'expéditeur prend les mesures nécessaires pour protéger son réseau informatique de tout virus, il ne peut garantir que ce courriel soit exempt de virus et ne peut être tenu responsable des dommages résultant de la transmission d'un virus.

This e-mail (including any attachments) is intended for the sole use of the intended recipient/s and may contain material that is confidential and private to Mittal Canada Inc. Any review or reliance by others than the intended recipients or copying or distribution or forwarding of any or all of the contents in this message is only authorized with the consent of Mittal Canada Inc. If you are not the intended recipient, please delete this e-mail and contact the sender, if possible; your cooperation in this regard is very much appreciated. Although the sender endeavours to maintain a computer virus free network, the sender does not warrant that this transmission is virus-free and will not be liable for any damages resulting from any virus transmitted.